



LE SYNDICAT
FRANÇAIS DES ENTREPRISES
DE TRAVAIL EN HAUTEUR



**CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
CQP N°036-2002 09 24**

TECHNICIEN CORDISTE

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

CARNET DE VALIDATION DES COMPETENCES

Mises en œuvre en situations réelles de travail

de Madame / Monsieur:

Coordonnées du Salarié(e) :

Nom :

Prénom(s) :

Adresse :

Date et lieu de Naissance :

Numéro Sécurité Sociale :

Date d'embauche dans l'Entreprise actuelle :

Dans l'Entreprise Actuelle

Dans l'Entreprise précédente

Emploi occupé :

Ancienneté dans cet Emploi :

Zone géographique d'activité actuelle :

Ancienneté dans les travaux sur cordes :

Secteur d'activités principales (Bâtiment, TP, Industrie, Évènementiel, Nettoyage, Autres) :

Niveau d'études / de Formation :

Diplômes obtenus :

Pré requis **CQP Cordiste (CQP1) obtenu le :**

➔ **SST à jour de recyclage en date du :**

Photo
Du
Candidat

Coordonnées de l'Entreprise ou l'Établissement :

Nom :

Adresse :

Activité :

Nombre de salariés :



Ce carnet constitue la première épreuve du dispositif d'évaluation pour l'obtention du CQP Technicien Cordiste

Il est renseigné par le responsable de chantier en présence du postulant au CQP Technicien Cordiste et cosigné par le Chef d'entreprise ou son représentant

Préambule :

Afin de mieux appréhender le profil du cordiste et de mesurer ses compétences ce carnet comporte 2 partie.

Partie 1

La première partie de ce carnet permet de tracer les savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis par la formation et au fil de l'expérience.

En effet, au travers ces tâches diverses réalisées sur des chantiers variés, le cordiste a construit ses compétences professionnelles et le premier objectif de ce carnet est de détailler pour le jury son parcours dans la filière cordiste en précisant :

Les ouvrages sur lesquels le cordiste a travaillé afin de tracer les types de chantier auxquels le cordiste a participé ;

L'inventaire des séquences qui se succèdent sur un chantier afin de repérer les savoir-faire acquis, et le degré d'autonomie (inventaire des différents aspects d'un chantier de travaux en hauteur : installation, déplacements, assistance, contrôles) ;

Le repérage des connaissances technologiques (mise en œuvre des matériaux, utilisation des matériels...).

Partie 2

L'évaluation des compétences du RAC (Référentiel d'Activités et de Compétences) de la certification qui s'articule autour de 3 blocs de compétences dans les domaines de l'emploi d'un « Technicien Cordiste »

BLOC DE COMPETENCES N° 1 (BC1) / MAITRISE DES TECHNIQUES DE TRAVAIL SUR CORDES ET EN HAUTEUR

BLOC DE COMPETENCES N° 2 (BC2) / ORGANISATION DES INTERVENTIONS SUR CORDES

BLOC DE COMPETENCES N° 3 (BC3) / GESTION DES SITUATIONS ET/OU INTERVENTIONS D'URGENCE

Le carnet permet de répertorier les compétences **(C)** mobilisées par le salarié en situation de travail et le degré de maîtrise, les critères précisent la compétence.



Il est impératif, pour la validité du processus d'évaluation, de ne pas laisser de tâches sans réponses

Partie 1

Types de Travaux réalisés (renseigner le ou les secteurs d'intervention du cordiste) :

Bâtiment	Rarement	Souvent	Spécialiste
	Nettoyage divers		
Pose de protections collectives (garde-corps, filets, etc.)			
Maçonnerie (purgé, rénovation, restructuration, enduit, ..)			
Coffrages petites maçonneries			
Couverture, zinguerie			
Étanchéité			
Désamiantage			

	Rarement	Souvent	Spécialiste
	Peinture, revêtements		
Pose d'éléments sur faitage (antennes, paratonnerres, etc.)			
Taille de pierre et restructuration ouvrage en pierre de taille			
Travaux sur ouvrages classés			
Charpente bois			
Montage charpente métalliques			
Pose et maintenance ligne de vie, supports d'assurages, etc.			

	Rarement	Souvent	Spécialiste

Industrie	Rarement	Souvent	Spécialiste
	Nettoyage Haute Pression		
Peinture			
Soudure			
Maintenance réseau électrique			
Maintenance réseau fluide			
Inspection, contrôle non destructif			
Calorifugeage			

	Rarement	Souvent	Spécialiste
	Pose et maintenance GSM		
Maintenance Éolienne			
Levage spéciaux			
Montage structure métallique			
Bardage / Couverture			
Milieu confiné (hors silo)			
Silos			

	Rarement	Souvent	Spécialiste
	Carottage / Sciage béton		
Intervention sur haubans			
Sécurisation de tiers			
Pose et maintenance ligne de vie, supports d'assurages, etc.			

Liste des chantiers sur lesquels le cordiste a prouvé ses compétences

Nom du chantier	Dates	Compétences attendues :	Niveau d'autonomie P partielle / T totale
		Préparation de Chantier	
		Analyse d'une tâche de travail et conception du mode opératoire	
		Évaluation du temps de réalisation d'une intervention	
		Intervention dans un environnement à risques identifiés (Atex, Chimique, confiné, etc.)	
		Intervention complexes liée à la pluriactivité ou à la superposition des tâches ou postes	
		Exposition de personnes externes au chantier (grande hauteur, zone urbaine, etc.)	
		Réalisation de plusieurs tâches sur des postes différents ou d'une tâche complexe	
		Chantier difficile d'accès ou de progression (artif, accès en escalade, etc.)	
		Chantier où les amarrages de cordes sont difficiles à réaliser	
		Intervention avec un risque fort pour l'intégrité des cordes (frottements, chaleur, etc.)	
		Chantier où l'anticipation des secours est complexe	
		Intervention sous fortes chaleurs, froid, intempéries, etc.	
		Chantier isolé (Haute Montagne, étranger, etc.)	
		Intervention sur poste de travail isolé ou sans moyen de communication entre équipiers	
		Accompagnement d'un cordiste débutant dans sa professionnalisation	

Partie 2

L'évaluation des compétences du RAC (Référentiel d'Activités et de Compétences) de la certification s'articule autour de 3 blocs de compétences dans les domaines de l'emploi d'un « Technicien Cordiste ». Les 22 Compétences - C - à évaluer sont regroupées par Activités - A -

BC1 / MAITRISE DES TECHNIQUES DE TRAVAIL SUR CORDES ET EN HAUTEUR

- **BC1-A1 / Installer et contrôler des systèmes d'accès, de progression et de maintien sur cordes intégrant l'ergonomie du poste de travail**
 - C1 / Contrôler les nœuds d'usages afin de valider la résistance des nœuds réalisés in situ
 - C2 / Réaliser les nœuds à fonction spécifiques afin de sécuriser la manutention de charges ou de se substituer à un appareil
 - C3 / Réaliser des ancrages fixes suivant les modes opératoires définis afin de sécuriser le poste de travail
 - C4 / Mettre en place des amarrages dans les règles de l'art afin de sécuriser le poste de travail
 - C5 / Installer des cordes et/ou systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur, depuis les points d'ancrage définis permettant l'accès et l'installation du poste de travail
- **BC1-A2 / Progresser en hauteur dans des situations complexes à l'aide de cordes et/ou d'EPI contre les chutes de hauteur**
 - C6 / Appliquer les techniques de progression dans toutes les directions en tenant compte des contraintes propres à chaque site, des règles de l'art de la profession et des modes d'emploi des équipements mis en œuvre afin de sécuriser ses déplacements en hauteur et en suspension.
 - C7 / Progresser en appui sur une structure existante à l'aide des techniques d'escalade afin d'effectuer un accès ou d'évacuer un technicien en sécurité
 - C8 / Appliquer des techniques de progression de substitution en mode dégradé afin de faire face à une situation d'urgence
- **BC1-A3 / Utiliser et contrôler les appareils (EPI et accessoires) appropriés à la réalisation d'une tâche de travail**
 - C9 / Mettre en œuvre les appareils (EPI et accessoires) dans la réalisation de la méthode de travail définie, de façon conforme à leur usage, afin de s'assurer de l'efficacité et de la sécurité de la tâche à réaliser
 - C10 / Mettre en œuvre les appareils EPI, matériels de levage et accessoires appropriés pour manutentionner des charges en lien avec la tâche à réaliser.
 - C11 / Contrôler ses EPI de progression et de protection contre les chutes de hauteur afin de s'assurer de leur fiabilité pour soi et pour ses co-équipiers
- **BC1-A4 / Contribuer à faire respecter les principes d'ergonomie propres au chantier et à la tâche à réaliser**
 - C12 / Installer ergonomiquement les systèmes d'accès, de progression et les différents postes de travail afin d'éviter les contraintes posturales et les blessures
 - C13 / Aménager son poste de travail pour la réalisation d'une tâche de façon ergonomique

BC2 / ORGANISATION DES INTERVENTIONS SUR CORDES

- **BC2-A1 / Veiller à l'application des mesures de prévention des risques sur le chantier**
 - C14 / Mettre en œuvre les mesures de prévention des risques au poste de travail afin de s'assurer de la sécurité dans la réalisation des tâches à effectuer, pour soi et pour ses co-équipiers
 - C15 / Intégrer les moyens et les mesures prescrites pour réaliser les opérations de travail, détecter les éventuels écarts avec la réalité et les signaler à sa hiérarchie
 - C16 / Contrôler en continu la pertinence des mesures de prévention au poste de travail afin d'éviter la dégradation des situations de travail ou de mettre en place des actions correctives immédiates et de les faire remonter à sa hiérarchie
 - C17 / Aménager son poste de travail pour permettre son évacuation rapide.
 - C18 / Anticiper les conditions d'aménagement du poste de travail pour faciliter la réalisation du sauvetage ou de la prise en charge d'une victime
- **BC2-A2 / Interagir avec les acteurs opérationnels du chantier**
 - C19 / Communiquer avec ses équipiers, sa hiérarchie, les co-traitants, afin de s'assurer de la bonne réalisation des travaux
 - C20 / Identifier et agir dans une situation imprévisible ou en voie de dégradation afin de protéger les travailleurs exposés et/ou supprimer les dangers immédiats

BC3 / GESTION DES SITUATIONS ET/OU INTERVENTIONS D'URGENCE

- BC3-A2 / Appliquer une méthode de secours en situation de travail complexe

C21 / Définir la méthode de secours appropriée en prenant en compte l'ensemble des contraintes dans la situation d'urgence afin de conduire une intervention de secours en toute sécurité et efficacité

C22 / Effectuer des techniques de prise en charge complexes d'une victime sur cordes afin de faciliter la prise en charge de la victime par les services de secours

La partie 2 du carnet permet d'estimer le degré de maîtrise des compétences répertoriées (C), les critères précisent la compétence.

• Le salarié n'a jamais été confronté à la réalisation d'une tâche	Cocher la case :	N'a jamais pratiqué
• Le salarié ne parvient pas du tout à effectuer la tâche :	Cocher la case :	Ne sait pas faire - Dégrade
• Le salarié effectue la tâche uniquement sous contrôle ou à l'aide d'une tierce personne :	Cocher la case :	Besoin d'assistance (Sous Contrôle) Applique partiellement
• Le salarié est parfaitement autonome dans l'exécution de la tâche :	Cocher la case :	Niveau requis - Applique
• Le salarié maîtrise la tâche et est en mesure de former un aide	Cocher la case :	Transfert - Améliore

BC0 BLOC DE COMPETENCES		N'a jamais Pratiqué	Ne sait pas faire Dégrade	Sous Contrôle Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
BC0-A0	Activité					
CLEF	C0	Compétence Clef :				
		Critères d'évaluation 1 de la compétence C0 :				
		Critères d'évaluation 2 de la compétence C0 :				
	C00	Compétence Secondaire :				
		Critères d'évaluation 1 de la compétence C00 :				
		Critères d'évaluation 2 de la compétence C00 :				

Remarque : les cases non-grisées correspondent au niveau attendu pour valider une compétence du référentiel.

Nota : ce carnet permet entre autres de mesurer le niveau des compétences du cordiste et de les comparer au niveau attendu pour la certification. Les tableaux sont à renseigner de façon objective, car il est normal de ne pas valider toutes les compétences du référentiel avant d'entrer en formation



Il est impératif, pour la validité du processus d'évaluation, de renseigner toutes les compétences

Évaluations des compétences du RAC (Référentiel d'Activités et de Compétences)

BC1 MAITRISE DES TECHNIQUES DE TRAVAIL SUR CORDES ET EN HAUTEUR			N'a jamais Praticué	Ne sait pas faire Dégrade	Sous Contrôle Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
BC1-A1	Installer et contrôler des systèmes d'accès, de progression et de maintien sur cordes intégrant l'ergonomie du poste de travail						
CLEF	C1	Contrôler les nœuds d'usages afin de valider la résistance des nœuds réalisés in situ					
		Critère de C1	La qualité des nœuds réalisés in situ est contrôlée :				
CLEF	C2	Réaliser les nœuds à fonction spécifiques afin de sécuriser la manutention de charges ou de se substituer à un appareil					
			Les nœuds référencés pour optimiser l'équipement ou la manutention d'une charge en hauteur sont réalisés :				
			Les nœuds de substitution permettant de remplacer un appareil sont réalisés :				
CLEF	C3	Réaliser des ancrages fixes suivant les modes opératoires définis afin de sécuriser le poste de travail					
			Les supports structurels des points d'ancrage fixes sont identifiés et analysés :				
			Les fixations par chevillage à sceller, à expansion ou à verrouillage des points et/ou des dispositifs d'ancrage sont réalisés et contrôlés :				
			Les écarts entre la qualité attendue des systèmes d'ancrage et les préconisations de pose des fixations par chevillage sont détectés, l'information est remontée :				
CLEF	C4	Mettre en place des amarrages dans les règles de l'art afin de sécuriser le poste de travail					
			L'état de conservation des supports d'amarrage et des systèmes d'ancrage définis ou disponibles sont évalués :				
			Pour les systèmes d'ancrages dont la résistance de 10kN est estimée mais non contrôlable, le principe de redondance est appliqué :				
			Des cordes et/ou ceinture de connexion autour des structures existantes définies sont réalisées et contrôlées :				
			Les cordes connectées aux points d'ancrages définis sont réalisées et contrôlées :				
			Le type, la capacité et le positionnement de chaque connecteur de l'équipement en place sont contrôlés :				
			Les conséquences d'une défaillance d'un élément du système d'ancrage et de ses fixations sont prises en compte dans la réalisation de l'amarrage :				
CLEF	C5	Installer des cordes et/ou systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur, depuis les points d'ancrage définis permettant l'accès et l'installation du poste de travail:					
			L'installation des lignes de vie provisoires et le choix des points d'assurage sont pertinents :				
			Les cordes et/ou systèmes antichutes sont installés et contrôlés pour accéder au poste de travail :				

N'a jamais Praticué	Ne sait pas faire Dégrade	Sous Contrôle Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
---------------------	---------------------------	--------------------------------------	------------------------	--------------------

BC1-A2 Progresser en hauteur dans des situations complexes à l'aide de cordes et/ou d'EPI contre les chutes de hauteur					
CLEF	C6	Appliquer les techniques de progression dans toutes les directions en tenant compte des contraintes propres à chaque site, des règles de l'art de la profession et des modes d'emploi des équipements mis en œuvre afin de sécuriser ses déplacements en hauteur et en suspension			
		Les appareils appropriés à la progression en suspension sont choisis et mis en œuvre :			
		La force choc résiduelle et le tirant d'air sont évalués en continu sur les 2 systèmes, les mesures correctives sont prises par anticipation pour corriger les conséquences induites par leurs mauvaises gestions :			
		Les techniques référencées de progression en hauteur avec passages d'obstacle sont maîtrisées en toutes circonstances, notamment sur cordes les nœuds, déviations, fractionnements, protections de cordes, changements de cordes :			
	C7	Progresser en appui sur une structure existante à l'aide des techniques d'escalade afin d'effectuer un accès ou d'évacuer un technicien en sécurité			
		La trajectoire de progression et le choix des points d'assurage sont pertinents :			
		L'accessibilité et/ou l'évacuation du technicien sont prises en compte dans toutes les phases de la progression :			
	C8	Appliquer des techniques de progression de substitution en mode dégradé afin de faire face à une situation d'urgence			
		Des appareils et des techniques de substitution référencées sont mis en œuvre afin de faire face à une situation d'urgence :			
		Le risque grave ou danger imminent justifiant l'évacuation sur une seule corde est évalué :			
BC1-A3 Utiliser et contrôler les appareils (EPI et accessoires) appropriés à la réalisation d'une tâche de travail					
	C9	Mettre en œuvre les appareils (EPI et accessoires) dans la réalisation de la méthode de travail définie, de façon conforme à leur usage, afin de s'assurer de l'efficacité et de la sécurité de la tâche à réaliser			
		Le positionnement au poste de travail est effectué à l'aide d'appareils appropriés :			
		Les appareils choisis sont adaptés à la tâche à réaliser :			
CLEF	C10	Mettre en œuvre les appareils EPI, matériels de levage et accessoires appropriés pour manutentionner des charges en lien avec la tâche à réaliser			
		Les efforts sur les structures, les points d'ancrages et les dispositifs de levage choisis sont évalués :			
		Les appareils appropriés constituant un dispositif pour déplacer une charge manutentionnable en hauteur par un cordiste sont choisis :			
		Les amarrages, outils et dispositifs nécessaires pour déplacer une charge manutentionnable en hauteur par un cordiste sont installés :			
		Le dispositif de levage choisi est compatible en continu avec les efforts transmis :			
		La superposition des postes de travail est gérée :			
		Les moyens ou méthodes d'acheminement choisis sont adaptés :			

			N'a jamais Praticué	Ne sait pas faire Dégrade	Sous Contrôle Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
CLEF	C11	Contrôler ses EPI de progression et de protection contre les chutes de hauteur afin de s'assurer de leur fiabilité pour soi et pour ses co-équipiers:					
La conformité des EPI et leurs destinations sont vérifiées :							
Les appareils défectueux sont identifiés, le diagnostic est argumenté et les mesures correctives suggérées :							
La procédure de suivi des EPI de l'entreprise est respectée et appliquée au sein de l'équipe :							
BC1-A4		Contribuer à faire respecter les principes d'ergonomie propres au chantier et à la tâche à réaliser					
CLEF	C12	Installer ergonomiquement les systèmes d'accès, de progression et les différents postes de travail afin d'éviter les contraintes posturales et les blessures:					
L'équipement nécessaire à la réalisation d'une tâche de travail de façon ergonomique est imaginé et mis en œuvre en s'adaptant in situ à la réalité de la situation :							
La stratégie d'équipement respecte l'ergonomie des déplacements et celle du poste de travail :							
Les différents moyens d'accès et de progression sur cordes limitant les efforts ou postures pénibles sont installés :							
CLEF	C13	Aménager son poste de travail pour la réalisation d'une tâche de façon ergonomique:					
Les manutentions des charges sont anticipées et les postes de travail sont aménagés en prenant en compte les contraintes d'ergonomie induites par la tâche à effectuer :							
Les postures et la gestuelle de travail sont adaptées aux travaux confiés :							

Commentaires éventuels pour compléter le tableau du bloc de compétences 1 :

BC2 ORGANISATION DES INTERVENTIONS SUR CORDES			N'a jamais Praticué	Ne sait pas faire Dégrade	Sous Contrôle Applique Partielle ment	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
BC2-A1 Veiller à l'application des mesures de prévention des risques sur le chantier							
CLEF	C14	Mettre en œuvre les mesures de prévention des risques au poste de travail afin de s'assurer de la sécurité dans la réalisation des tâches à effectuer, pour soi et pour ses co-équipiers					
		L'ensemble des consignes issues des documents relatifs à la prévention des risques liés à l'environnement du chantier est pris en compte et compris :					
		Les risques importés, exportés et propres, liés aux accès et aux déplacements en hauteur sont identifiés :					
		Les risques importés, exportés et propres, liés à la réalisation de la tâche en hauteur sont identifiés :					
CLEF	C15	Intégrer les moyens et les mesures prescrites pour réaliser les opérations de travail, détecter les éventuels écarts avec la réalité et les signaler à sa hiérarchie					
		Les règles de travail spécifiques de l'entreprise sont respectées :					
		Les écarts entre les mesures prescrites pour l'opération et la réalité au poste de travail sont identifiés :					
		Les spécificités connues du site où a lieu l'intervention sont intégrées :					
		Les mesures décrites dans le plan de prévention et les bonnes pratiques définies par la profession sont mises en application :					
CLEF	C16	Contrôler en continu la pertinence des mesures de prévention au poste de travail afin d'éviter la dégradation des situations de travail ou de mettre en place des actions correctives immédiates et de les faire remonter à sa hiérarchie					
		Les principales sources de dégradation rapides liées à l'environnement du travail en hauteur (corrosion, frottements, contamination, pollution, etc.) sont prises en compte :					
		La pertinence des mesures et des moyens de prévention des risques liés à la tâche à réaliser est contrôlée en permanence. :					
		En cas d'anomalie, des actions correctives immédiates ou différées sont engagées et la hiérarchie est informée (Droit d'alerte, droit de retrait) :					
		L'analyse de la pertinence des actions correctives induites par la situation dégradée alimente le processus d'amélioration continue de l'entreprise :					
CLEF	C17	Aménager son poste de travail pour permettre son évacuation rapide					
		Les préconisations inhérentes au processus de secours décrites dans les documents de prévention sont prises en compte :					
		Les dispositifs et/ou les moyens nécessaires à une évacuation du poste de travail sont installés, préparés et vérifiés :					
		Les améliorations ou compléments au plan de secours sont proposés à la hiérarchie :					

		N'a jamais Praticué	Ne sait pas faire Dégrade	Sous Contrôle Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
CLEF	C18	Anticiper les conditions d'aménagement du poste de travail pour faciliter la réalisation du sauvetage ou de la prise en charge d'une victime				
Les préconisations inhérentes au processus de secours décrites dans les documents de prévention sont prises en compte :						
Les dispositifs et/ou les moyens nécessaires à une évacuation du poste de travail sont installés, préparés et vérifiés :						
Les améliorations ou compléments au plan de secours sont proposés à la hiérarchie :						
BC2-A2 Interagir avec les acteurs opérationnels du chantier						
CLEF	C19	Communiquer avec ses équipiers, sa hiérarchie, les co-traitants, afin de s'assurer de la bonne réalisation des travaux				
Les informations nécessaires à l'exécution en sécurité des différentes tâches à réaliser sont transmises au sein de l'équipe :						
La hiérarchie est informée à bon escient en juste à temps :						
Les informations nécessaires au bon déroulement de la tâche sont recherchées auprès de la hiérarchie :						
Les informations liées à l'exécution de la tâche sont transmises si nécessaire aux co-acteurs du chantier :						
	C20	Identifier et agir dans une situation imprévisible ou en voie de dégradation afin de protéger les travailleurs exposés et/ou supprimer les dangers immédiats				
Dans la limite de ses prérogatives, les actions correctives immédiates pour garantir la sécurité des personnes et des biens sont mises en œuvre :						
Les différents moyens et recours pour protéger et/ou supprimer les dangers immédiats sont connus :						
Les moyens permettant l'arrêt d'urgence du travail sont connus :						

Commentaires éventuels pour compléter le tableau des compétences de la fonction F2 :

BC3		GESTION DES SITUATIONS ET/OU INTERVENTIONS D'URGENCE	N'a jamais Praticué	Ne sait pas faire Dégrade	Sous Contrôle Applique Partielle ment	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
BC3-A1		Appliquer une méthode de secours en situation de travail complexe					
CLEF	C21	Définir la méthode de secours appropriée en prenant en compte l'ensemble des contraintes dans la situation d'urgence afin de conduire une intervention de secours en toute sécurité et efficacité					
		Le protocole permettant d'alerter sa hiérarchie et(ou) les services de secours spécialisés est connu :					
		Le bilan circonstanciel de l'incident ou de l'accident est réalisé (Urgence Relative - Urgence Absolue) :					
		Le message d'alerte est adapté au contexte du chantier et/ou aux procédures spécifiques de secours :					
		Les dangers persistants et l'état de conservation des moyens d'accès et de sauvetage sont évalués :					
		Les accès et les moyens matériels nécessaires pour aborder la victime sont décidés :					
		Le degré d'urgence de l'intervention en fonction du bilan vital et/ou lésionnel de la ou des victime(s) est estimé :					
		Les moyens techniques et humains nécessaires et disponibles sont définis et mis en œuvre :					
CLEF	C22	Effectuer des techniques de prise en charge complexes d'une victime sur cordes afin de faciliter la prise en charge de la victime par les services de secours					
		Le lieu de prise en charge de la victime garantissant sa sécurité et celle des intervenants est choisi :					
		Quel que soit le dispositif d'assujettissement, la victime est soustraite de la suspension et accompagnée vers le bas ou vers le haut dans toutes les configurations de travail :					
		La victime est évacuée jusqu'à une zone d'attente sécurisée et accessible aux secours spécialisés :					

Commentaires éventuels pour compléter le tableau des compétences de la fonction F3 :

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE / CQP N°036-2002 09 24

TECHNICIEN CORDISTE

Date : ____ / ____ / 20____ (Durée de validité du carnet 6 mois maximum)

Personnes ayant procédé à l'évaluation

Responsable de Chantier

- Nom Prénom :
- Fonction :
- Signature :

Employeur ou son représentant

- Nom Prénom :
- Fonction :
- Signature :

Cachet Entreprise :

Observations/Remarques à l'attention du Jury Paritaire :

Salarié(e) Candidat(e)

- Nom Prénom :
- Fonction :
- Signature :

Observations/Remarques à l'attention du Jury Paritaire :